

La SEMAF et la Compagnie nationale du Rh ne nouent un partenariat

Dossier de la r daction de H2o
May 2018

  travers le protocole sign  par Mohamed Bahiya Mogaha, directeur g n ral de la Soci t  d'exploitation des am nagements Manantali et F lou (SEMAF) et  lisabeth Ayrault, pr sidente directrice g n rale de la Compagnie nationale du Rh ne, les deux entit s s'engagent   partager leurs exp riences dans la gestion des ouvrages hydro lectriques.   "C'est un moment historique pour la SEMAF et pour l'OMVS que la signature de cet accord avec la Compagnie nationale du Rh ne pour d velopper nos capacit s dans des domaines pr pond rants tels que l'am nagement, l'exploitation, la maintenance des ouvrages de production, de transport de l'hydro lectricit ", a Mohamed Bahiya Mogaha.  lisabeth Ayrault indique que cet accord permet   la Compagnie nationale du Rh ne d'apporter son expertise au Fleuve S n gal.   "L'objectif est de partager une partie de la valeur que nous d gageons en g rant sur un m me sol, de fa on int gr e, 19 ouvrages qui sont tous plus  g s que ceux de l'OMVS ; faire profiter l'exp rience que nous avons   la fois en gestion hydro lectrique et en maintenance, en auscultation des ouvrages pour mieux les maintenir et tout ce qui touche   la s ret  des ouvrages. Il s'agit, dans cet accord cadre, de mettre   disposition une partie de cette exp rience acquise sur le Rh ne et qui peut, aujourd'hui, b n ficier   d'autres op rateurs", a expliqu  la pr sidente directrice g n rale en soulignant que ce protocole r pond   une vraie volont  de partage de exp riences et de transfert de comp tences.

L'accord d'une dur e de trois ans a  t  paraph  en pr sence du haut-commissaire de l'OMVS, Hamed Dian  S m  du pr sident de l'association internationale Initiatives pour l'avenir des grands fleuves (IAGF), Erik Orsenna. Dans le document remis   la presse, il est indiqu  que ce protocole d finit le cadre g n ral des missions qui pourront  tre confi es   la Compagnie nationale du Rh ne dans cinq domaines de ses principaux m tiers. Il s'agit de la production hydro lectrique, de la gestion du productible, de l'entretien des barrages et ouvrages de g nie civile, de l'auscultation des barrages et ouvrages annexes et de la ma trise des processus li s   la s curit  et s ret  des ouvrages. Les actions qui seront r alis es touchent   la fois des missions d'expertise, de diagnostic et de conseil, de formation et de transfert de comp tence pour l'exploitation et la maintenance, l'optimisation et la gestion de la production d'am nagements   buts multiples et le d veloppement de la t l conduite.

Mamadou Gueye, Le Soleil (Dakar) -   AllAfrica    